Nîmes, lundi 10 mai 2021

À Monsieur Philippe MAHEU,
DSDEN du Gard

Objet : Préserver le droit au temps partiel

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Selon nos informations, **des enseignants se voient proposer de reprendre ou de rester à temps complet**. Cette année encore, nous manquerions de plusieurs dizaines de Professeurs des Ecoles pour occuper tous les postes devant les élèves gardois à la rentrée de septembre 2021.

Après une circulaire du temps partiel dont nous avions souligné les irrégularités et les abus, nous déplorons une nouvelle fois de voir **limiter ce droit pour palier une GRH ministérielle à flux tendus** qui impose aux enseignants d'exercer en surrégime.

Même si pour l'heure, aucune pression ne nous a été rapportée, **cette seule proposition ou « incitation » génère immanquablement une forme de pression** voire de culpabilité pour ceux qui souhaitent malgré tout faire ou renouveler leur demande.

Dans la situation sanitaire que nous connaissons et qui risque de nous mettre encore sous tension en 2021-22, nous vous le redisons avec insistance Monsieur l'inspecteur d'académie, « permettre aux enseignants de mieux articuler leur vie personnelle et l'exercice de leur métier c'est offrir à TOUS et à nos élèves avant tout, des conditions d'enseignement plus sereines. C'est en outre, un moyen de rétablir l'égalité femme-homme et enfin, cela permet quelquefois de « tenir », face à la complexité de notre profession.

Comment expliquer que depuis plusieurs années, il faille recruter en urgence des contractuels ou fixer des remplaçants sur des postes à l'année, privant les équipes des moyens de remplacement déjà insuffisants ?

Il faut avant tout **exiger du ministère les moyens budgétaires de recruter autant de profs que de postes**. Car de toutes façons, **inciter les 80% à reprendre à 100%, c'est aussi augmenter la masse salariale de 20%**. Où est donc le bénéfice ?

A ce stade, la 2ème piste à privilégier est **d'accorder très tôt des ineats** depuis les autres départements, avant de devoir recourir une fois de plus à des contractuels dont nous savons les difficultés de mise en œuvre et les dérives regrettables.

Le Gard a longtemps été un des départements respectueux du temps partiel jusqu'à accéder à la totalité des demandes, avec toutes les quotités, de droit comme sur autorisation, et même les mi-temps annualisés.

Nous attendons que vous préserviez cette gestion vertueuse des ressources humaines dans le Gard.

Je vous prie de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Olivier DUSSERRE-TELMONT
Secrétaire Départemental du SE-Unsa